



Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu’une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour **le 19 mai 2026 à 17h**, à la salle du conseil de l’hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis (en suivi à la résolution CV3311), lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

#	Sujet	Document d’aide à la décision	Position à prendre
1.	Ouverture de la séance (Quorum et privilège de s’abstenir de voter sur la séance pour le président et le maire)		
2.	Mot de bienvenue du président du conseil		
3.	Période d’intervention du maire		

#	Sujet	Document d’aide à la décision	Position à prendre
4.	Période de questions pour les personnes présentes (30 minutes – 2 minutes par personne)		
5.	Période de questions transmises électroniquement (15 minutes)		
	Section 1 Direction générale adjointe - Sécurité publique et affaires corporatives		
6.	Audition de la révision de la décision du comité de démolition concernant l’immeuble situé au 672, rue Saint-Joseph (secteur Lévis)	GRE-2026-011	☒ Audition
	Section 2 Période d’intervention du maire et des membres du conseil (90 minutes)		
7.	Période d’intervention du maire		
8.	Période d’intervention des membres du conseil		
9.	Période d’intervention du maire		
10.	Levée de la séance		☒ Décision

Le 6 mai 2026

La greffière,

Marlyne Turgeon, avocate